

VIE DES SOCIÉTÉS

Assemblée générale

SOCAMI AG

Société de caution mutuelle immobilière du Sud (SOCAMI du Sud)

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du Titre Ier du Livre V du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs au Cautionnement Mutuel et aux sociétés de financement, affiliée à BPCE et agréée en qualité de société de financement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

- **Siège Social** : 36-38, boulevard, Georges-Clemenceau 66000 PERPIGNAN, (dans les locaux de la BANQUE POPULAIRE DU SUD) RCS de Perpignan n° 634 200 828.

L'Assemblée Générale Mixte de la Société de Caution Mutuelle Immobilière du Sud (SOCAMI du Sud) convoquée le 20 avril 2018 n'a pas atteint le quorum d'un tiers des parts sociales détenues par les sociétaires présents et représentés.

Les sociétaires de la SOCAMI du Sud sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 7 mai 2018 à 10 h 30 à BANQUE POPULAIRE DU SUD, 38, boulevard Georges-Clemenceau, 66000 PERPIGNAN, pour délibérer, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration, Lecture du rapport du Comité de contrôle, Lecture des rapports du Commissaire aux comptes, Approbation des comptes de l'exercice écoulé et quittus au Conseil d'Administration de sa gestion durant l'exercice social de 2017, Affectation de la perte de l'exercice 2017, Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions réglementées, Constat de l'apurement des engagements échus, de l'existence de créances douteuses ou litigieuses et de la constitution de provisions, Autorisation du remboursement des contributions aux fonds de garantie collective, des parts sociales et détermination de la valeur de remboursement de la part sociale, Détermination du montant maximum des engagements de la société pour l'exercice 2018, Constat de la réduction du capital social au 31/12/2017, Renouvellement du mandat d'administrateur Monsieur Broche Philippe, Renouvellement du mandat d'administrateur Madame Durand Dastes Valérie

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Modifications apportées aux statuts de la société, Modification de la dénomination sociale, Renumerotation des articles en conséquence des adjonctions réalisées, Adoption des nouveaux statuts dans leur ensemble, Pouvoir pour accomplir les formalités.

Tout sociétaire peut se faire adresser une formule de procuration afin de se faire représenter à ladite Assemblée.

De même, tout sociétaire peut se faire adresser une copie des documents obligatoires tenus à leur disposition au siège social.

La demande doit être adressée au siège social de la société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOCAMA AG

Société de caution mutuelle artisanale du Sud (socama du Sud)

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par les dispositions du titre 1^{er} du Livre V du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs au Cautionnement Mutuel et aux sociétés de financement, affiliée à BPCE et agréée en qualité de société de financement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Siège Social : 36-38, boulevard Georges-Clemenceau, 66000 PERPIGNAN (dans les locaux de la BANQUE POPULAIRE DU SUD).

RCS de Perpignan n° 714 201 365.

Les sociétaires de la Société de Caution Mutuelle Artisanale du Sud (SOCAMA du Sud) sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 7 MAI 2018, à 8h30, à la BANQUE POPULAIRE DU SUD - 38, boulevard Georges-Clemenceau - 66000 PERPIGNAN, pour délibérer, sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration, Lecture des rapports du Commissaire aux comptes, Approbation des comptes de l'exercice écoulé et quittus au Conseil d'Administration de sa gestion durant l'exercice social de 2017, Affectation de la perte de l'exercice 2017, Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions réglementées, Constat de l'apurement des engagements échus, de l'existence de créances douteuses ou litigieuses et de la constitution de provisions, Autorisation du remboursement des contributions aux fonds de garantie collective, des parts sociales et détermination de la valeur de remboursement de la part sociale, Détermination du montant maximum des engagements de la société pour l'exercice 2018, Fixation du montant des allocations forfaires compensatrices, Constat de l'augmentation du capital social au 31/12/2017.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Modifications apportées aux statuts de la société, Modification de la dénomination sociale, Renumerotation des articles en conséquence des adjonctions réalisées, Adoption des nouveaux statuts dans leur ensemble, Pouvoir pour accomplir les formalités.

Tout sociétaire peut se faire adresser une formule de procuration afin de se faire représenter à ladite Assemblée.

De même, tout sociétaire peut se faire adresser les documents obligatoires tenus à leur disposition au siège social.

La demande doit être adressée au siège social de la société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes immobilières

Pierre GIPULO, David DUPETIT & Emilie MURCIA
Société civile professionnelle d'Avocats - Barreau des Pyrénées-Orientales
Cour d'Appel de Montpellier, 7, rue Général-Legrard, 66000 Perpignan
Tél 04.68.34.40.38 - Fax 04.30.46.33.79
http://www.avocat-perpignan.fr

AVIS DE VENUE PUBLIQUE

Au TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PERPIGNAN, de PERPIGNAN 5 Bd des Pyrénées, Salle Commerce, le vendredi HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 9 heures.

DÉSIGNATION :

COMMUNE DE ANGOUSTRAINE, VILLENEUVE-LES-ESCALDES (66760), 37, route des Pyrénées :

Dans un ensemble immobilier dénommé « LAS MARINOUSES » cadastré Section C n° 1146 pour 10 a 76 ca et Section C n° 1395 pour 70 ca, soit une superficie totale de 11 a 46 ca, le LOT NUMERO DEUX (n° 2) consistant :

- Au sous-sol et au centre du bâtiment, un appartement type F2.
- Et au droit de passage à pied sur la terrasse devant le lot n° 1 afin de se rendre audit lot.

- La jouissance privative de la terrasse devant le lot n° 2 et les cent neuf/millièmes (109/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT UNIQUE DE LA VENUE

MISE À PRIX : QUINZE MILLE EUROS (15 000 €).

OCCUPATION : Le bien est vide de tout occupant.

VISITE : Mardi 22 MAI 2018, de 10 heures à 11 heures.

LIEU DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENUE :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de PERPIGNAN, 5 boulevard des Pyrénées à 66000 PERPIGNAN.
- Au cabinet de la SCP D'Avocats Mes P. GIPULO - D. DUPETIT & E. MURCIA.

ENCHÈRES : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau des Pyrénées Orientales.

ANNONCES OFFICIELLES et LEGALES

L'Indépendant et L'Indépendant Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/col.

Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 - Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : annonces.legales@independant.com

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de le Boulou

COMMUNE DE LE BOULOU Mme Nicole VILLARD - Le Maire 2, Avenue Leon Jean Gregory 66160 LE BOULOU - Tél : 04 68 87 51 00 Fax : 04 83 07 62 92 - mèl : contact@mairie-leboulou.fr - web : http://www.mairie-leboulou.fr

L'avis implique un marché public

Objet : Optimisation et extension de la vidéo-protection urbaine sur la Commune du BOULOU

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRJ15

Durée : 3 mois.

Description : La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Le matériel de vidéo-protection (caméra, logiciel, éléments de transmission notamment les antennes) nécessite des formations qualifiantes spécifiques pour leur configuration et leur installation.

Les prestations donneront lieu à un marché unique.

Le présent marché est décomposé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle. La proposition de variante n'est pas autorisée.

Classification CPV :

Principale : 45200000 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Complémentaires : 32323500 - Système de surveillance vidéo

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outilage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Formulaire DC1, Lettre de candidature, Habilitation du mandataire par ses co-traitants.

(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance.

(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

40% Prix

Conformément à l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec les candidats ayant présenté une offre.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve, également, la possibilité d'attribuer le Marché Public sur la base des offres initiales sans négociation.

Renseignements administratifs :

MAIRIE Monsieur Etienne CARLIER, Responsable de la Police Municipale Avenue Léon Jean Grégoire 66160 LE BOULOU - Tél : 04 68 87 51 14 mèl : etienne.carlier@mairie-leboulou.fr

Renseignements techniques :

BUREAU D'ÉTUDES PROTECNA - LAMBERT Stéphane - Tél : 06 68 77 20 06 - mèl : lambert@protecnica-securite.com

Remise des offres : 18/05/18 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

La visite de chantier est obligatoire et est prévue le jeudi 3 mai 2018 à 10 h en Maire.

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement aux adresses :

https://agyssoft.marches-publics.info/acceuil.htm

ou sur le site : www.mairie-leboulou.fr

Envoi à la publication le : 19/04/18

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mairie-leboulou.fr>

TOUS LES JOURS NOS ANNONCES LÉGALES ET OFFICIELLES

Appels d'offres
Appels de candidature
Avis d'adjudication
Annonces légales
Marchés négociés
Enchères mobilières
Enchères immobilières



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

OPH 66. Mme Hermeline MALHERBE, présidente, M. Aldo RIZZI, Directeur Général, 5-7 rue Valette, BP 60440, 66004 PERPIGNAN - Tél. 04.68.55.33.30 Fax : 01.55.66.62.84 - mèl : marches@office66.fr

web : <http://www.office66.fr/>

L'avis implique un marché public.

Objet : Construction de 14 logements Chemin de Néguebus , 66700 ARGÈLES-SUR-MER.

Relance lot 5 Menuiseries Intérieures Bois Extérieures PVC Alu suite lot déclaré infructueux.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Description : Les dossiers de consultation des entreprises pourront être téléchargés sur le site www.marches-secures.fr ou retirés sous forme de CD au Service Marchés (bureaux 140 et 141) de l'Office 66 après avoir été commandés par fax à l'attention du service marchés au 01.55.66.62.84.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non.

Conditions relatives au contrat :

Financement : Emprunts et subventions.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

À l'appui des candidatures, les entreprises devront fournir les déclarations et attestations mentionnées à l'Article 48 du décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 (DC1, DC2) et attestations d'assurances. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Critère de sélection des candidatures : références professionnelles, capacités techniques, économiques et financières. Pour les conditions de remise des offres, se référer au règlement de la consultation (RC).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

40% Valeur technique de l'offre ;

60% Prix.

Renseignements administratifs : SERVICE MARCHÉS OFFICE 66 - Tél. 04.68.56.74.78 - Fax : 01.55.66.62.84 - mèl : marches@office66.fr

Renseignements techniques : Monsieur Michel GOUGES, Résidence Le Pré Catalan, 465, avenue du Tech, 66700 ARGÈLES-SUR-MER - Tél. 04.68.95.34.71 - Fax : 04.68.95.50.44 - mèl : gouges.michel@archi66.fr

Remise des offres : 14/05/18, à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : euro.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex - Tél. 04.67.54.81.00 - Fax : 04.67.54.74.10 - mèl : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Envoi à la publication le : 18/04/18.

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <http://www.midilibre-marchespublics.com>

MAPA < 90 K€



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

HÔTEL DE VILLE, MAIRE DE SALEILLES, 2, boulevard du 8-mai-1945, BP 02, 66280 SALEILLES - Tél. 04 68 37 70 70.

E-mail : contact@saleilles.fr

Web : <http://www.saleilles.fr>

L'avis implique un marché public.

Objet : Aménagement voirie de la rue René-Coty.

Référence acheteur : 009/2018.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Description : Lot n° 1 : Terrassement - Voirie.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non.

Les variantes sont refusées.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération,

- 30 % : valeur technique de l'offre.

- 20 % : délai d'exécution.

- 50 % : prix.

Renseignements administratifs : MAIRIE DE SALEILLES, 2, boulevard du 8-mai-1945, BP 02, 66280 SALEILLES.

Tél. 04 68 37 70 70 - Fax : 04 68 22 98 08.

E-mail : contact@saleilles.fr

Renseignements techniques : BUREAU D'ÉTUDES BE2T INGÉNIERIE, 440, rue James-Watt 66100 PERPIGNAN - Tél, 04 68 50 89 89.

E-mail : contact@be2t.com

Remise des offres : 14/05/18 à 18h00 au plus tard, à l'adresse : MAIRIE DE SALEILLES, 2, boulevard du 8 mai 1945, BP 02 66280 SALEILLES.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 18/04/18.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.saleilles.fr>

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION

Identification du pouvoir adjudicateur : UDSIS (Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social), BP 70018 - 2, allée Hector-Capdellayre, 66300 THUIR cedex.

Procédure de passage du marché : appel d'offre ouvert en application des articles 66, 67, 68, 78, 79, 80 du Décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatif aux marchés publics.

Objet du marché : Fourniture de denrées alimentaires

Description : Approvisionnement de produits servant à la confection de 12 000 repas journaliers à destination de restaurants scolaires et des centres de sports de l'établissement.

Attribution des marchés :

LOT 1 - Viandes fraîches de bœuf : GUASCH de Perpignan pour un montant entre 86 199,73 € et 215 499,32 € TTC.

LOT 2 - Viandes fraîches d'agneau : GUASCH de Perpignan pour un montant entre 63 612,91 € et 159 032,28 € TTC

LOT 3 - Viandes fraîches de porc : GUASCH de Perpignan pour un montant entre 22 719,68 € et 56 799,20 € TTC

LOT 4 - Viandes fraîches de jeunes Bovins : GUASCH de Perpignan pour un montant entre 104 646,04 € et 261 615,10 € TTC

LOT 5 - Charcuterie : POMONA PASSION FROID de Nîmes pour un montant entre 41 397,96 € et 103 494,90 € TTC

LOT 6 - Entrées pâtisseries-Pizzas fraîches : ALPES FRAIS de Voreppe pour un montant entre 24 805,33 € et 62 013,32 € TTC

LOT 7 - Pâtisseries fraîches : aucune offre n'a été faite

LOT 8 - Epicerie : PRO A PRO de Perpignan pour un montant entre 88 129,37 € et 220 323,42 € TTC